



Écologie et comportement

La Barbastelle se nourrit d'insectes, essentiellement de papillons, qu'elle chasse la nuit en milieu forestier, grâce à son vol rapide et agile.

La maturité sexuelle intervient dès la première année. Elle s'accouple en automne et hiver et met bas dès la mi-juin avec le plus souvent un seul petit et très rarement 2. Les colonies de mise-bas comptent le plus souvent 5 à 20 femelles.

Elle peut vivre jusqu'à 23 ans. Comme la plupart des chauves souris, la Barbastelle est très sensible aux dérangements. Pendant l'hiver, elle se réfugie dans des endroits à l'abri du froid afin d'hiberner.

la Barbastelle commune

(-Barbastella barbastellus-)



Description

C'est une chauve-souris de taille moyenne (4 à 6 cm), au pelage long et sombre.

L'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos. La face noirâtre est caractéristique avec un museau court et des oreilles larges aux bords internes soudés sur le front. Elle ressemble à une gargouille.

Avec 26 à 29 cm d'envergure, elle pèse de 6 à 13 g. Elle émet des ultrasons de 30 à 35 kHz FM, au rythme irrégulier.

Anecdote

**Le département de la Loire accueille
deux des sites d'hivernage
les plus importants de France.**





Habitat et répartition


Durant l'été, les colonies de reproduction sont situées dans des arbres (fissures ou écorces décollées) ou dans le bâti (derrière des volets, dans des doubles poutres...).

Elle chasse principalement sur les lisières des zones boisées ou le long des haies.

En période hivernale, elle recherche les grottes et les caves, voire des tunnels désaffectés quand les températures sont très basses. Lors d'hivers doux, il semblerait qu'elle reste dans les fissures d'arbres.

Elle occupe la majeure partie de la France, tout en étant généralement peu abondante et localisée. Les prospections inégales à l'échelle du département ne permettent pas de réaliser une carte de répartition de cette espèce. Néanmoins, la barbastelle est probablement présente sur tout le territoire ligérien ou presque et en particulier dans la plupart des zones forestières du département (nord des monts du Lyonnais, Monts du Forez et Pilat).



 présence probable de l'espèce



Statut actuel et menace

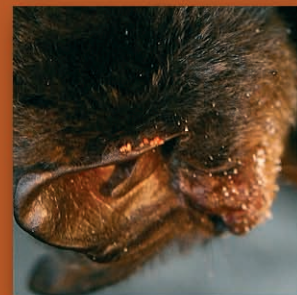
Elle est classée vulnérable par l'**UICN***. Elle est menacée par la diminution de sa ressource alimentaire, liée aux traitements phytosanitaires, à la circulation routière et au développement de l'éclairage public, ainsi que par la fermeture des anciennes mines ou la fréquentation importante de certains sites souterrains.



Mesure de protection

La Barbastelle est protégée nationalement et est classée en annexe II et IV de la Directive Habitat. Elle est également inscrite à la convention de Berne et la convention de Bonn.

Mammifères Remarquables



Barbastella barbastellus

Vespertilionidé

